Conseil du 20e arrondissement du 6 novembre 2018

**Vœu d’urgence**

**Relatif au soutien à la Métallerie Grésillon menacée d’expulsion**

***Déposé par Nathalie Maquoi, Lamia El Aaraje et les élu.e.s du groupe socialiste et apparentés,***

***Soutenu par Emmanuelle Rivier, Stéphane Von Gastrow et les élu.e.s du groupe écologiste, et par Raphaëlle Primet et les élu.e.s du groupe communiste.***

Considérant la mobilisation d’élu.e.s et de citoyen.nes importante depuis 2015 visant à défendre l’activité artisanale de l’entreprise Grésillon, dernière métallerie de Paris, située au 48 rue Ramponeau dans le 20ème arrondissement ;

Considérant que cette mobilisation a permis d’annuler la vente des locaux par la Semaest à un promoteur qui souhaitait utiliser ce site pour y construire un hôtel low cost ;

Considérant que le rachat des locaux par la RIVP a permis le maintien de l’entreprise Grésillon sur ce site ;

Considérant que des difficultés de trésorerie du gérant de la Métallerie Grésillon le conduisent à avoir à ce jour, une dette locative d’un trimestre de retard de loyer auprès de la RIVP. Cette dette locative a poussé le gérant de cette activité à chercher une voie de négociation avec la RIVP, sans suite à ce jour ;

Considérant l’assignation du 22 octobre 2018 à comparaître devant le Tribunal de Grande Instance le 20 décembre 2018 pour ordonner l’expulsion de la société Grésillon et la séquestration de tous les biens mobiliers, à l’initiative de la RIVP ;

Considérant que l’exécution de cette décision entraînerait la faillite de la société et le licenciement de 4 salariés et la fin de l’accueil de stagiaires et d’apprentis de l’éducation professionnelle ;

Considérant l’ambition de la Ville de Paris de promouvoir et soutenir l’artisanat notamment par la stratégie d’aménagement de l’Arc de l’Innovation ou encore la politique du “fabriqué à Paris” ;

**Aussi, sur proposition de Nathalie Maquoi, Lamia El Aaraje et des élu.e.s du Groupe Socialiste et apparentés, avec le soutien de Emmanuelle Rivier, Stéphane Von Gastrow et des élu.e.s du groupe écologiste, de Raphaëlle Primet et des élu.e.s du groupe communiste, le Conseil du 20e arrondissement émet le vœu que :**

* **que la Maire de Paris intercède auprès de la RIVP pour que cette assignation devant le Tribunal de Grande Instance avant expulsion soit retirée et qu’une voie de négociation soit trouvée afin que le gérant de la Métallerie Grésillon puisse s’acquitter de sa dette locative,**
* **que la Métallerie Grésillon et les autres activités de ce site soient accompagnées, y compris financièrement, pendant la durée des travaux rendus nécessaires par la vétusté de certains locaux,**
* **qu’une instance de suivi des travaux sur ce site soit créée avec les citoyens mobilisés sur son devenir afin que chaque étape importante des travaux soit connue par toutes les parties prenantes.**